

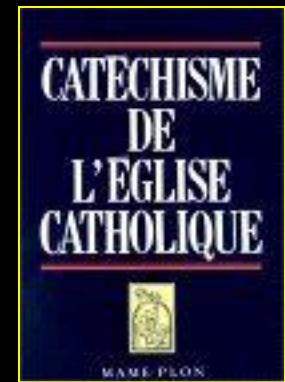
# Les péchés contre la charité

## session I



Michael S. Sherwin, o.p.  
Printemps 2020  
Lundi 10h - 12h  
Mardi 11h - 12h

# Définition du péché



- « Le péché est une faute contre la raison, la vérité, la conscience droite; il est un manquement à l'amour véritable, envers Dieu et envers le prochain, à cause d'un attachement pervers à certains biens. Il blesse la nature de l'homme et porte atteinte à la solidarité humaine. Il a été défini comme 'une parole, un acte ou un désir contraires à la loi éternelle' (Augustin, *Contra Faust.* 22) .
- Le péché est une offense à l'égard de Dieu: 'Contre Toi, Toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait' (Ps 51, 6). Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs. Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3,5). Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu' (Augustin, *De civitate dei*, 14,28). Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »

## Définition philosophique

# Définition du péché

CEC 1849 - 1850

- caractère objectif
- source du péché
- effet
- définition

- « Le péché est une faute contre:
  - la raison,
  - la vérité,
  - la conscience droite;
- il est un manquement à l'amour véritable,
  - envers Dieu et envers le prochain,
  - à cause d'un attachement pervers à certains biens.
- Il blesse la nature de l'homme et porte atteinte à la solidarité humaine.
- Il a été défini comme 'une parole, un acte ou un désir contraires à la loi éternelle.'



## Définition théologique

- caractère personnel
- effet
- les deux amours et l'économie du salut

- Le péché est une offense à l'égard de Dieu:
  - 'Contre Toi, Toi seul, j'ai péché. Ce qui est mal à tes yeux, je l'ai fait' (Ps 51, 6).
- Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous
- et en détourne nos cœurs.
  - Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3,5).
  - Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu'. Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »

# Les éléments de la définition du péché

- Aspect objectif: une faute: parole, acte ou désir contraires à la loi éternelle.
- Psychologie philosophique du péché
  - Aspect cognitif: faute contre la raison droite et la vérité
  - Aspect appétitif: manquement à l'amour véritable
    - Dieu et prochain aimés moins
    - Certains biens aimés trop (attachement pervers à certains biens)
  - Effets
    - La nature humaine est blessée
    - La communauté humaine est blessée
- Aspect proprement théologique: offense, désobéissance ou révolte contre Dieu.
- Psychologie théologique du péché
  - Aspect cognitif: (déterminer par soi-même le bien et le mal)
  - Aspect appétitif: amour de soi débordé (convoitise/ orgueil) (aimer soi-même plus que Dieu)
  - Effets: nos cœurs sont détournés de Dieu et de l'amour de Dieu.



**Aspect objectif:** Péché est 'parole, acte ou désir contraires à la loi éternelle.'

- **L'analyse de S. Thomas** (de cette définition augustinienne) : (ST I-II 71 . 6)

— **Le péché est un acte humain mauvais.**

- **C'est un acte humain du fait qu'il est volontaire**  
(produit de l'intelligence et de la volonté)
- **C'est un acte humain mauvais du fait qu'il est démesuré;**  
il s'écarte de la double règle:
  - la raison humaine (un jugement basé sur la loi naturelle)
  - la loi éternelle (la raison de Dieu)

« Deux éléments concourent à la nature de péché: l'acte volontaire et le désordre (privation d'ordre) qui lui vient de son éloignement de la loi de Dieu » (ST I - II 72 . 1)

« le péché nomme à proprement parler l'action désordonnée. » (ST I - II 71 . 1)

« le péché n'est pas pure privation, mais un acte privé de l'ordre qu'il devrait avoir. »

(ST I - II 72 . 1 ad 2)

**Aspect objectif:** Péché est 'parole, acte ou désir contraires à la loi éternelle.'

- **Le mal moral en relation avec le bien moral** (voir ST I-II 64 . 1 ad 1)
  - **En relation avec la raison le mal moral est le contraire du bien moral**
    - **Le bien moral est à un extrême: conformité avec la règle de raison**
    - **Le mal moral est à l'autre extrême: difformité de la règle de raison**
  - **En relation avec la matière des vertus et des vices (les passions ou les opérations),**
    - **Le bien moral est essentiellement un juste milieu selon la règle de raison**
    - **Le mal moral manque ce juste milieu**
      - **le mal moral est une privation du bien moral**





# Péché: une privation et un extrême



- L'exemple de l'adultère

- **Quelle est la relation entre l'adultère et l'acte conjugal?**

- L'adultère n'implique pas simplement une privation dans l'acte conjugal:
- L'adultère est l'extrême contraire de l'acte conjugal.

- **Mais, au niveau de la matière de l'acte (rapports sexuels):**

- L'acte conjugal a le juste milieu dans les éléments des rapports sexuels selon la règle de raison
- L'adultère manque le juste milieu dans ces éléments et donc l'adultère a le caractère d'une privation du bien moral (ce n'est pas la personne indiquée)

**Le bien moral :**  
un extrême et  
un milieu

**Le mal moral :**  
un extrême et  
une privation

La vertu  
L'extrême du bien moral  
conformité avec la règle de raison

L'acte bon



L'extrême du mal moral  
Non-conformité avec la règle de raison

L'extrême du mal moral  
Non-conformité avec la règle de raison

Trop peu

Trop

Le juste milieu

L'acte mauvais



L'acte mauvais



# la quadruple bonté d'un acte humain

- Bonté selon son genre en tant qu' "acte."  
La bonté qui découle de la simple existence.
- Bonté selon son espèce, sa spécification. La bonté qui découle de la possession d'un objet qui convient.
- Bonté selon ses circonstances. La bonté qui découle de l'acte en raison de ses propres caractéristiques : caractéristiques comme la place, le temps, la manière, qui conviennent à l'objet.
- Bonté selon sa fin. La bonté qui découle de la cause de l'acte, de la fin éloignée (motif) en vue de laquelle l'acte est posé.



# Aspect objectif: le péché est un acte

- Les trois termes:

- *Malum* (mal):

- Privation du bien: privation d'une perfection qui doit être là

- *Peccatum* (péché)

- Privation du bien dans le contexte de l'agir en général vers une fin déterminée.

- Privation de conformité entre l'acte et la loi naturelle (la loi éternelle)
- Privation d'ordre entre l'acte et la fin prochaine visée (une vache met au monde un veau avec six pattes).

- *Culpa* (acte coupable)

- Privation du bien dans le contexte de l'agir humain: un acte humain libre (le produit d'intelligence et volonté) vers une fin détermine.

- Privation de conformité entre l'acte et la loi éternelle (la loi naturelle, la raison droite)
- Privation d'ordre entre les éléments de l'acte: objet, fin et circonstances



# Aspect objectif: le péché est un acte

- « Le mal est plus vaste que le péché: . . . Toute privation de bien est un mal chez tout être; tandis que le péché consiste proprement dans un acte exécuté pour une fin avec laquelle il n'est pas dans l'ordre requis. Or, la relation requise avec la fin est réglée selon une mesure déterminée. . . . Dans les actes accomplis par la volonté, la règle prochaine est la raison humaine; la règle suprême est la loi éternelle. Toutes les fois, par conséquent, que l'acte se porte vers une fin suivant l'ordre voulu par la raison et par la loi éternelle, il est droit; toutes les fois qu'il dévie de cette rectitude, il devient péché.

ST I-II 21 . 1

- De même que le mal est plus vaste que le péché, le péché à son tour est plus vaste que l'acte coupable. Un acte est dit coupable ou louable du fait qu'il est imputée à l'agent; car louer ou blâmer n'est rien d'autre qu'imputer à quelqu'un la bonté ou la malice de son acte. Car l'acte est imputé à l'agent lorsqu'il est en son pouvoir de telle sorte qu'il le maîtrise. C'est le cas dans tous les actes volontaires, parce que la volonté confère à l'homme la maîtrise de ses actes. Il s'ensuit que dans les seuls actes volontaires, le bien et le mal constituent la raison de louange et de culpabilité; dans ces actes, le mal, le péché et l'acte coupable sont une même chose. »

ST I-II 21 . 2

# Aspect objectif: le péché est un acte

- Un acte humain mauvais est:

- un mal, en tant que :

- privé de la perfection qu'il doit avoir

- un péché, en tant que:

- privé d'une conformité avec la loi naturelle (et la loi éternelle).
- privé de l'ordre due entre ses éléments: objet, fin et circonstances.

- un acte coupable, en tant que:

- Un acte humain libre (produit d'intelligence et volonté) privée d'une telle conformité et une telle ordre.



# Psychologie philosophique du péché

« La cause intérieure du péché, on vient de le dire, c'est tout ensemble la volonté qui accomplit l'acte, la raison qui le laisse sans la règle obligée, et l'appétit sensible avec son penchant. » (ST I-II 75 . 3)



- Aspect cognitif:

- Un jugement bon : « cet acte est un péché » (jugement de conscience)
- Un jugement mauvais : « cet acte est désirable ici et maintenant. » (jugement d'élection)

- Aspect appétitif:

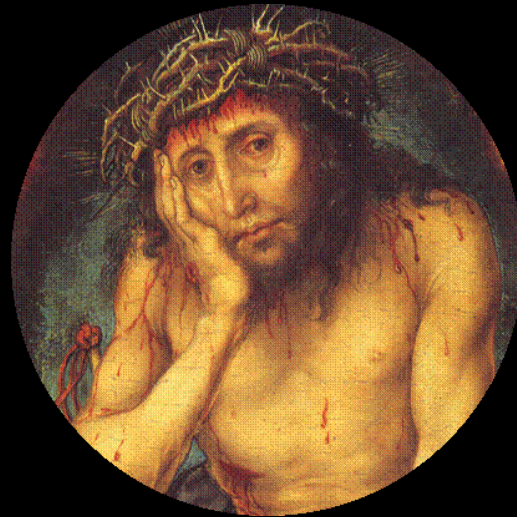
- « tout péché consiste dans l'appétit (amour) d'un bien périssable que l'on désire de façon désordonnée et dans la possession duquel, par conséquent, on se délecte (plaisir) d'une manière déréglée. » (ST I-II 72 . 2)
- L'appétit spirituel: la volonté (amour spirituel)
  - Le premier principe du péché
- L'appétit corporel: les passions / sentiments (amour physique)

- **CEC 1850: Définition théologique**
  - Le péché est une offense à l'égard de Dieu: Ps 51, 6).
  - Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs.
    - Comme le péché premier, il est une désobéissance, une révolte contre Dieu, par la volonté de devenir 'comme des dieux', connaissant et déterminant le bien et le mal (Gn 3)
    - Le péché est ainsi 'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu'. Par cette exaltation orgueilleuse de soi, le péché est diamétralement contraire à l'obéissance de Jésus qui accomplit le salut. »
- **Analyse (péché et l'économie de salut):**
  - Aspect proprement théologique: offense, désobéissance ou révolte contre Dieu.
  - Psychologie théologique du péché
    - Aspect cognitif: (déterminer par soi-même le bien et le mal)
    - Aspect appétitif: amour de soi débordé (convoitise/ orgueil) (aimer soi-même plus que Dieu)
    - Effets: nos cœurs sont détournés de Dieu et de l'amour de Dieu.



# Psychologie théologique du péché

- Le péché toujours implique
  - Conversion à (*conversio*): mouvement vers une chose (le moindre bien)
  - Aversion de (*aversio*): mouvement se retirant d' une chose (Dieu, prochain)





# La classification du péché

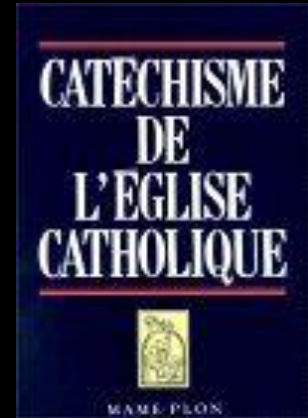
- Le Catéchisme résume les classifications traditionnelles:

- « On peut distinguer les péchés selon

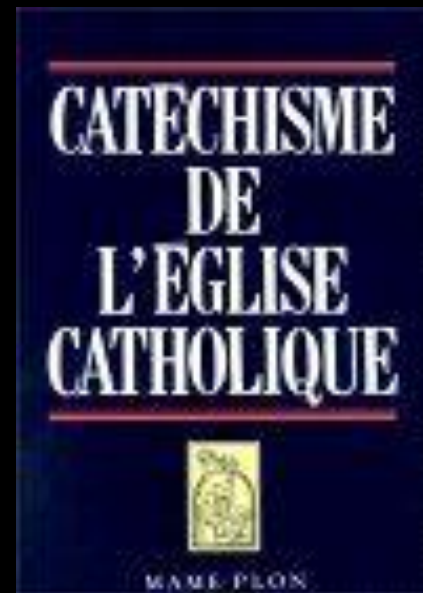
- leur objet, comme pour tout acte humain, [Augustin]
- ou selon les vertus auxquelles ils s'opposent, par excès ou par défaut, [Thomas d'Aquin]
- ou selon les commandements qu'ils contrarient. [Alphonse de Liguori]
- On peut les ranger aussi selon qu'ils concernent Dieu, le prochain ou soi-même ; [Isidore de Seville]
- on peut les diviser en péchés spirituels et charnels, [Grégoire le grand]
- ou encore en péchés en pensée, en parole, par action ou par omission.

[Jerome]

CEC 1853



# Le défi: comment développer une science du péché et du vice?



- « Les vices peuvent être rangés
  - d'après les vertus qu'ils contrarient,
  - ou encore rattachés aux péchés capitaux que l'expérience chrétienne a distingués à la suite de S. Jean Cassien et de S. Grégoire le Grand (mor. 31, 45 : PL 76, 621A).
  - Ils sont appelés capitaux parce qu'ils sont générateurs d'autres péchés, d'autres vices.
  - Ce sont l'orgueil, l'avarice, l'envie, la colère, l'impureté, la gourmandise, la paresse ou *acédie*. »

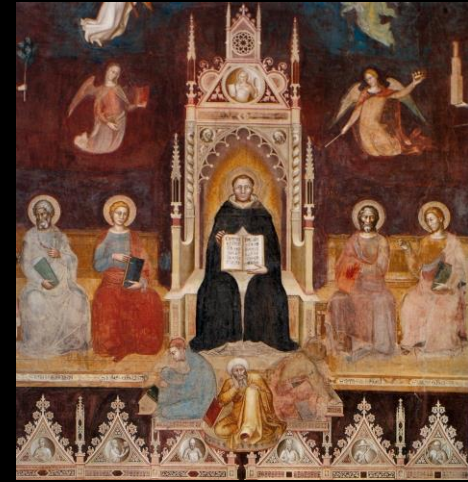
CEC 1866

# Les vices contre les vertus théologiques

- La foi
  - L'infidélité : l'hérésie, l'apostasie; le blasphème
  - L'ignorance et l'hébétéude  
(contre les dons de science et d'intelligence)
- L'espérance
  - le désespoir, la présomption
- La charité
  - la haine,
  - l'acédie, l'envie (contre la joie)
  - la discorde, le schisme (contre la paix)
  - l'inimitié, le scandale (contre la bienfaisance et la correction fraternelle)



# Les vices contre les vertus



- Note sur le schéma de St. Thomas
  - Parmi les péchés capitaux, trois sont contre la tempérance (la gourmandise, la luxure, et la colère désordonnée) un contre le courage (la vaine gloire), un contre la justice (l'avarice) et seulement deux contre la charité (l'acédie et l'envie).
  - C'est-à-dire, aucun des péchés capitaux ne sont contre la foi ou l'espérance; la majorité (4) concernent nos passions (appétits irascible et concupiscible), avec seulement un qui concerne la justice.
  - S. Thomas, en présentant les vices selon le schéma des vertus qu'ils opposent, peut souligner davantage les vices contraire à la vie spirituelle (foi, espérance et charité) et contre la justice. Pour S. Thomas, la tradition des péchés capitaux montre les causes principales du péché (les passions désordonnées) sans révéler pourtant les péchés les plus graves.

# Les vices contre les vertus

- Le schéma des péchés capitaux est un héritage du stoïcisme chrétien qui a profondément influencé la spiritualité monastique.
  - le but des pratiques spirituels était de trouver la paix (*hesukia*) par une certaine « *apetheia* » : extinction des mauvaises passions.
  - N.B. : tous les péchés capitaux concerne l'affectivité : l'acédie, l'envie, l'avarice, la vaine gloire, la gourmandise, la luxure, la colère désordonnée.



# Les vices contre les vertus



- Pour S. Thomas les péchés les plus grave sont les péchés qui sont directement contre Dieu : L'infidélité, le désespoir et la haine de Dieu.

— « Les péchés qui s'opposent aux vertus théologale sont par leur genre même, plus graves que les autres péchés. Puisque les vertus théologiques ont Dieu pour objet, les péchés qui leur sont opposés impliquent directement et principalement une aversion loin de Dieu. . . . Or, aux vertus théologiques s'opposent l'infidélité, le désespoir et la haine de Dieu. » ST II-II 20.3

(voir aussi ST II-II 10.3; 34.2 ad 2; 39.2 ad 3)

- Ensuite, il y a les péchés contre notre prochain (péchés contre la justice et contre la charité fraternelle) (voir ST I-II 73.4)



# Les vices contre la charité

- La haine (contre l'amour)
- l'acédie et l'envie (contre la joie)
- la discorde (contre la paix, dans le cœur)
  - la dispute (contre la paix, dans les lèvres)
- le schisme, la guerre, la rixe, la sédition (contre la paix dans les actes)
- l'inimitié, le scandale (contre la bienfaisance et la correction fraternelle)

